

RENTRÉE | La préfète haut-alpine Martine Clavel a organisé un petit-déjeuner avec la presse pour évoquer les grands sujets des prochains mois.

Accompagnement et soutien au tissu économique local

Comme son homologue bas-alpine Martine Clavel a souhaité faire un point sur les dossiers passés et ceux à venir dans le département.

La préfète a débuté son exposé par un point de situation sur la crise sanitaire avec des indicateurs qui s'améliorent de jour en jour dans les Hautes-Alpes même si le virus est toujours présent. Plusieurs campagnes de vaccination sont encore prévues dans les semaines à venir. « J'ai été obligée de prendre des mesures de freinage supplémentaires cet été mais j'ai espoir de les lever dans les semaines qui viennent », expliquait-elle.

Elle est ensuite revenue sur les aides qui ont été octroyées au tissu économique local qui ont permis de limiter les pertes. 265 millions ont été consacrés au fonds de solidarité et ce soutien massif a évité les défaillances et les fermetures d'entreprises. Il y en a même eu moins que lors d'une année ordinaire et plus de créations d'entreprises que les années précédentes. La préfète a révélé qu'un plan d'actions allait être déployé pour les secteurs les plus

touchés comme l'événementiel, la culture ou la montagne.

L'ensemble des partenaires sont mobilisés pour gérer cette sortie de crise. Chambres consulaires, organisations patronales, monde judiciaire, etc. travaillent de concert pour accompagner et surveiller les entreprises afin de détecter celles qui pourraient avoir des difficultés pour anticiper et préserver cette économie.

Un Plan de relance plébiscité

Le Plan de relance de l'État s'inscrit parfaitement dans la continuité de ce soutien pour donner du travail et accélérer le développement des industries ainsi que le « verdissement de notre société ». « 95 millions d'euros ont déjà été consacrés aux Hautes-Alpes et ce n'est pas fini ! », déclarait-elle.

Plusieurs projets soutenus par le Plan de relance concernent l'agriculture et une demande a notamment été déposée pour le futur abattoir de Gap. La préfète a souligné la forte appétence des agriculteurs pour le Plan de relance avec des dispositifs qui ont rencontré un très grand suc-



Martine Clavel était entourée de ses collaborateurs ainsi que du directeur de la Direction départementale des territoires (DDT) Thierry Chapel (à droite).

cès comme le plan protéines ou l'accompagnement de la lutte contre les changements climatiques. Concernant la prédation lupine, sujet incontournable et sensible s'il en est, dans les Hautes-Alpes Martine Clavel relevait la légère baisse des animaux prédatés et mettait en avant l'accompagnement dont sont l'objet les éleveurs en matière de protection des troupeaux de la part de l'État. « Nous menons un travail plus large

avec de nombreux acteurs de la société civile et du monde touristique pour sensibiliser les usagers de la montagne pour qu'ils adoptent la bonne attitude face aux chiens de protection. Nous aidons les éleveurs pour acquérir et nourrir leurs chiens, pour investir dans des parcs de nuit et pour employer des aides bergers, détaillait-elle. Cette année nous en sommes à 15 loups prélevés dans le cadre de tirs de défense, c'est-à-dire alors qu'ils

étaient en action de prédation. Nous favorisons ces tirs de défense au détriment des tirs de prélèvement. L'idée est de montrer au loup que les troupeaux sont protégés et qu'il prend des risques en les attaquant. Nous ne sommes pas dans la régulation pure. »

Elle a souhaité adresser un message au monde agricole en rappelant que l'État était aux côtés des agriculteurs un pilier essentiel du département. ■ A.G.

PUBLIREPORTAGE



La Safer Paca, un opérateur foncier au service des territoires

Patrice Brun, agriculteur à Reillanne (04), a été réélu Président Directeur Général de la SAFER Provence-Alpes-Côte d'Azur lors de l'Assemblée Générale du 11 juin dernier. Éclairage sur les priorités de ce nouveau mandat.

« Poursuivre notre action d'opérateur foncier au service des territoires et de toutes les agricultures », c'est le cap que s'est fixé Patrice Brun. Une feuille de route dont l'un des premiers chantiers reste le Programme Pluriannuel d'Activité 2022-2028. « Nous devons être au rendez-vous ! Notre ministère de tutelle, l'Agriculture, encourage les Safer à s'ouvrir aux politiques publiques, c'est pourquoi nous avons décidé d'organiser une consultation citoyenne. Cette expérience sur le terrain nous permet d'expliquer qui nous sommes et ce que nous faisons, c'est une façon de contribuer à ce rapprochement nécessaire entre le monde agricole et les habitants de notre région. Et nous nous rendons compte à quel point, plus on s'ouvre, plus on communique, plus le dialogue s'installe avec une compréhension mutuelle. » Prochaine grande étape du PPAS : les rencontres bilatérales avec les partenaires institutionnels qui débuteront cet automne et se poursuivront jusqu'en mars prochain. « Nous avons rédigé un bilan exhaustif, mais pédagogique, du précédent PPAS qui sera remis avant notre rencontre afin de voir de quelle manière nous pourrions améliorer nos interventions pour être utiles au plus grand nombre. »



Patrice Brun, président de la Safer Paca.

Opérateurs au service des politiques publiques, les Safer sont dotées de cet indispensable outil qu'est la régulation des prix. « La Safer Paca est la plus offensive sur cette question au niveau national et nous maintiendrons ce cap. » Une spécificité locale qui peut notamment s'expliquer par les fortes pressions (qui ont redoublé avec la Covid), émanant des urbains qui souhaitent acquérir un espace de villégiature à la campagne. « Nous allons poursuivre le stockage of-

fensif jusqu'à 30 millions d'euros, mais également toutes les formules de portage, avec notamment une solution déployée au niveau national qui devrait être une piste intéressante pour soutenir l'installation. Dans cette même logique, nous travaillons actuellement à une prise en charge significative des honoraires notariés pour les jeunes agriculteurs. »

Autre phénomène post pandémie : les candidatures pour des projets alternatifs en maraîchage avec des apporteurs de capitaux publics ou privés affluent, souvent portés par des collectivités, Terre de Liens ou des associations. « Nous devons mieux accompagner ces projets et renforcer notre cahier des charges pour assurer un meilleur suivi », explique Patrice Brun. « Si nous ne nous adaptons pas, les collectivités risquent de revendiquer un droit de préemption Programmes alimentaires territoriaux, comme elles l'ont obtenu pour la protection des captages. » S'adapter à un monde qui change, c'est une préoccupation forte de la Safer Paca qui poursuit sa dynamique d'innovations. Citons notamment la SCIC Terre Adonis qui connaît aujourd'hui un essor avec l'adhésion de plusieurs associés, dont la Société du Canal de Provence ou encore l'opération de soutien à la plan-

tation de haies qui prend de l'ampleur, alors que le cadre d'aide du Plan national de relance n'a pas encore été actionné, laissant augurer une forte montée en puissance du dispositif. L'ensemble de ces actions trouveront leur écho lors du congrès national FNSafer qui se déroulera en décembre prochain à Marseille, et dont le thème « des SAFER qui agissent pour l'environnement et répondent aux attentes sociétales » sera l'occasion pour Patrice Brun : « de mettre en lumière le savoir-faire et l'importance des Safer aujourd'hui et demain, mais aussi de braquer les projecteurs sur les typicités de nos agricultures méditerranéennes qui font la richesse de notre territoire. » Un rendez-vous que nous serons heureux de partager avec la presse agricole locale.

Safer Paca
580, Av. de la Libération
04107 Manosque
Tél. : 04 88 78 00 00

